

# COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du 3 juillet 2014

Le Conseil Municipal s'est réuni publiquement le 03 juillet 2014 à 20h00 sous la présidence de Monsieur Raymond DEGRYSE, Maire.

Présent : Mmes Chardon, Courtois, Rodot, M. Bertrand, Javel, Malherbe, Huet, Collet.

Absents excusés : M. Erfort pouvoir à M. Degryse  
Mme Testut

Secrétaire de séance : M. Collet

Assistait à la réunion la secrétaire de mairie Mme Henry.

Une modification de l'ordre du jour est demandée par M. le Maire, s'ajoute une demande de déplacement de chemins en point 2

**1) Approbation des procès verbaux des réunions du 22 mai et du 20 juin 2014 adoptés à l'unanimité.**

**2) Déplacement de chemin :**

M. Nicolas Degryse, présent à la séance, demande le déplacement de deux chemins existant au cadastre afin d'uniformiser des parcelles d'exploitation. Il est utile de se renseigner sur les possibilités auprès de la chambre de l'agriculture pour définir une procédure simplifiée entre la mairie et l'exploitant qui n'est pas le propriétaire des terrains.

**3) Présentation du projet de travaux de réhabilitation du réseau d'eaux pluviales :**

Présentation de deux projets avec explication de M. le Maire sur le projet de réhabiliter le réseau d'eaux pluviales partant de la rue de l'église, passant par la rue Jéricho jusqu'à la rue de la biche.

Le premier projet part sur la route de Rouvray, la traverse, pour se jeter vers le local des pompiers.  
Le second projet reprend entièrement la rue de la biche, ce qui supprimerait une servitude et des inondations de quelques maisons en cas de pluies abondantes.

Le conseil municipal a voté à l'unanimité le second projet et nomme M. le Maire mandataire du projet et l'autorise à lancer l'appel d'offre sur ce projet et signer tous les actes de ce projet.

**4) SCOT de l'Auxerrois :**

A l'unanimité le conseil municipal se prononce pour le SCOT de l'Auxerrois

**5) Enveloppe cantonale :**

Pour la campagne de goudronnage deux devis ont été demandés, seul Colas a répondu pour un montant de 6178 euros, l'enveloppe cantonale pour ces travaux nous était accordée d'environ 20 %. A l'unanimité le conseil municipal a décidé de lancer cette campagne.

## 6) Affaires diverses :

- Deux propositions sont apportées pour le poêle à granulé du local en location. La Sté « au feu de bio » propose un poêle avec conduit pour 5054,40 euros ttc pose comprise. La Sté Delingette propose quatre modèles allant de 3900 euros à 5000 euros ttc. Après discussions, le conseil souhaite connaître les détails de la sonde pour la Sté Delingette et un prix sans changement du conduit chez « au feu de bio ». En attente de ces nouveaux éléments pour prendre une décision.
- Le tirage des jurys d'assise a eu lieu le 10 juin 2014, la commune de Venouse a été tirée au sort, puis le tirage au sort des jurys a nommé : M. Zepel, Mme Bachelard, M. Fournier.
- Location hangar communal : Le locataire va faire une peinture au sol, il a posé une fenêtre pour plus de luminosité. Le premier loyer sera déclenché au 1<sup>er</sup> septembre, le conseil donne un avis favorable à cette échéance.
- Remplacement de l'agent communal : Après renseignements nous avons deux propositions au taux de 35 euros de l'heure pour la tonde des espaces verts, l'entreprise Gueniffey, déjà en contrat avec la commune, assurera cette prestation jusqu'à la fin de l'année dans le cimetière, l'église et quelques places définies.
- Radar pédagogique : le dernier relevé ne reflète pas d'excès de vitesse important sur la moyenne dans le sens Venouse/Rouvray, même s'il reste quelques vitesses excessives.
- Un rappel sur les nuisances diurne et nocturne va être une nouvelle fois distribuée afin que nous puissions vivre dans le respect d'autrui sur notre commune.
- Une demande de modification de plot rue de Pontigny a été faite à M. le Maire, le conseil refuse de modifier des travaux venant d'être fait.
- Le déplacement pour le feu d'artifice de Rogny les 7 écluses sera pris en charge par la commune, deux devis sont présentés, Cresson voyage 345 euros, prêt à partir 396 euros. Cresson voyage est retenu pour ce déplacement, les feuilles d'inscriptions vont être distribuées.
- Les animations du 14 juillet seront faites au foyer, faute de bras pour aider, un pique nique tiré du sac est proposé.
- Une visite de la station d'épuration est proposée par le syndicat aux conseillers le lundi 7 juillet à 19h30 en présence de l'employé pour les explications techniques.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h10.

Le secrétaire de séance

F. COLLET

M. le Maire

R. DEGRYSE